



Marie-Sophie Bondon



Dorothée Simonneau

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant 2 années d'études supérieures (L2 Droit, AES ou Gestion, d'un DUT ou d'un BTS dans un domaine de formation compatible) ou d'une validation des études

> Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou alternance@univ-lr.fr) de l'avancement de vos démarches.

PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Pratique professionnelle ●

- Mission en entreprise (Alternants)
- Projet tutoré (Alternants)

> Environnement juridique général ●

- Contrats
- Droit de sûretés
- Droit des sociétés
- Introduction générale au droit
- Successions

> Environnement professionnel ●

- Anglais professionnel
- Communication écrite et orale
- E-immobilier
- Gestion des conflits

> Transactions immobilières ●

- Estimation des biens
- Prospection et techniques de ventes
- Responsabilité des professionnels

> Fiscalité ●

- Droit fiscal des entreprises
- Etudes des régimes de défiscalisation

> Gestion des biens immobiliers et pratique sur logiciel spécifique ●

- **Cadre juridique de la copropriété**
- **Cadre juridique de la gestion**
- **Rappel de comptabilité**
- **Techniques de gestion**

› **Promotion immobilière et techniques du bâtiment** •

- **Techniques du bâtiment**
- **Urbanisme**
- **VEFA**

› **Règlementation des prêts** •

- **Analyse des différents types de prêts**
- **Montage financier**

› **Règlements et programmes**

↓ RÈGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE PROFESSIONNELLE TRANSACTION ET GESTION IMMOBILIÈRE
https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lru_re_2024_licence_professionnelle_mi-gab.pdf

↓ Règlement des examens et des certifications professionnelles
https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf

› **Interaction avec le monde professionnel**

S'agissant d'une licence professionnelle en alternance, ces derniers sont impliqués en tant que structure d'accueil et d'intervenant dans le cadre de la formation.

Par ailleurs, ils participent aux jurys de soutenance et de délivrance du diplôme.

ET APRÈS

› **Poursuite d'études**

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

› **Secteurs d'activité**

- Droit, justice
- Gestion, management des entreprises, comptabilité

› **Métiers**

- Chargé de clientèle
- Gestionnaire de portefeuille locatif
- Gestionnaire d'agence immobilière
- Conseil pour les investisseurs
- Gestionnaire de copropriété
- Administrateur de biens

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 10 décembre 2024 11h03min